6

l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL Trois points marqués pour notre sécurité



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16°
ARRONDISSEMENT

Le mois dernier, nous annoncions dans ces colonnes la parution de l'arrêté préfectoral interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique dans le secteur de la rue Mesnil. Depuis, l'action résolue de mon équipe municipale a permis d'enregistrer deux nouveaux succès : d'une part le nettoyage par la police d'un centre de trafic de stupéfiants installé au 183 boulevard Murat ; d'autre part le vote par le Conseil de Paris d'un vœu demandant au GPIS (la police des immeubles sociaux) d'envisager l'extension de sa zone d'intervention pour y inclure l'îlot Gros-Boulainvilliers et une partie du boulevard Murat.

Ce vœu adopté le 13 avril par le Conseil de Paris reprend en substance celui voté le 30 mars par le Conseil d'arrondissement. Certes, le texte proposé par la Ville de Paris ne parle que « *d'étudier* » la venue du GPIS dans le 16°, alors que le nôtre souhaitait une décision immédiate en ce sens. Mais quand même : voir la majorité

municipale de gauche reprendre et adopter, fût-ce en le modifiant, un texte proposé par les élus du 16°, c'est bien la preuve que certaines lignes commencent à bouger...

Focus sur...

Non à la drogue boulevard Murat!

Depuis de longs mois, nous avions saisi le commissariat central du 16e et le Préfet de Police de la situation qui s'était installée boulevard Murat : l'immeuble du 183 était devenu une véritable plaque tournante du trafic de stupéfiants, les dealers locaux faisant régner sur le bâtiment et sur ses environs une atmosphère digne d'une zone de non-droit. Et l'on ne comptait plus les pétitions et les délégations de riverains reçus en mairie...

Nous savions pourtant — et la réussite de l'opération imposait de n'en rien dire — qu'une enquête menée par la police judiciaire des Hauts-de-Seine (où était basé le réseau) était en cours et se traduirait un jour ou l'autre par une descente au 183 boulevard Murat. Mais il était bien difficile de demander aux habitants de prendre leur mal en patience...

Le 14 avril, enfin, le SDPJ 92 intervint : quatre personnes interpellées, deux kilos de drogue saisis, les preuves du trafic découvertes, trafic

essentiellement de shit et de cannabis qui rapportait un bénéfice d'environ 250 000 € par an au réseau. Parmi les personnes interpellées, deux ont été écrouées et une placée sous contrôle judiciaire. Une vraie satisfaction, mais tempérée par le fait que des « consommateurs » ont pris leurs habitudes dans ce quartier et que des « fournisseurs » nouveaux sont en train d'apparaître aux alentours d'immeubles voisins. Une situation dont, à la demande de Claude Goasguen, Gérard Gachet, adjoint au maire, a saisi le commissariat central, qui assure rester mobilisé sur ce secteur.



Un quartier qui doit retrouver sa tranquillité. (DR)

Quand l'accordéon fausse les statistiques pénales...



GÉRARD GACHETADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Le 2 avril, le procureur de la République de Paris, François Molins, recevait les élus d'arrondissement pour dresser le bilan de l'activité du parquet de Paris en 2014. Surprise : alors que la hausse de la délinquance dans la capitale n'est un secret pour personne, le procureur annonce...une baisse du nombre de plaintes et procèsverbaux (au total 388 111) dont le parquet a été destinataire en 2014, soit 8% de moins qu'en 2013!

Comme je l'interroge sur les raisons de cette baisse étonnante, François Molins reconnaît honnêtement qu'il n'y a pas d'explication qui s'impose, sauf peut-être les « *effets accordéon* » dus à la mise en place de nouveaux logiciels, le traitement informatique des dossiers, plus long au début, créant un goulet d'étranglement et un

stock de procédures en attente. Véritable bonne nouvelle, en revanche : les procédures visant à faciliter l'expulsion de familles multi-délinquantes par les bailleurs sociaux sont désormais opérationnelles.

En bref... En bref... En bref...

Scooters en fumée. Très gros incendie, le lundi 27 avril, dans un magasin et atelier de réparations de deux-roues, rue Claude-Terrasse, à l'angle de la rue Charles-Tellier. Parti vers 13h, pour une raison indéterminée, d'une poubelle située au sous-sol de cet immeuble de 7 étages, le feu a ravagé le sous-sol et le rez-dechaussée, détruisant une centaine de scooters avant d'être maitrisé aux alentours de 16h. Deux employés du magasin ont été légèrement brûlés au visage et au bras, et deux pompiers intoxiqués sans gravité.

Police municipale. Madame Hidalgo refusant toute consultation sur la création d'une police municipale à Paris (cf. notre numéro 50 du mois dernier), les sénateurs Pierre Charon, Philippe Dominati et Yves Pozzo di Borgo ont déposé une proposition de loi visant à modifier le régime applicable en matière de pouvoirs de police dans la capitale et à transférer certains d'entre eux au maire de Paris, en transformant les agents de surveillance de Paris (ASP), déjà payés par la mairie, en policiers municipaux.

Roms avenue Kléber. Comme chaque année au retour des beaux jours, de très nombreux migrants venus d'Europe de l'Est se regroupent avenue Kléber, à la hauteur de la rue Boissière. De nombreux habitants ont alerté la mairie du 16^e sur les conditions d'hygiène déplorable, pour eux-mêmes et pour les riverains, dans lesquelles vivent sur le trottoir ces personnes sans domicile fixe. Les élus de l'arrondissement

ont alerté sur cette situation le commissariat central ainsi que les associations spécialisées.

Les « parquetiers » du 16°. Le parquet du tribunal de grande instance de Paris a fait connaître les noms des magistrats référents de l'arrondissement. Pour la section P12 (majeurs), il s'agit du vice-procureur Alain Octuvon-Bazile ; pour la section P4 (mineurs), du substitut Elisabeth Catta ; et c'est le substitut Michèle Lauret qui est en charge de la section P20 (dépôt, maisons d'arrêt).

Cadavre dans la Seine. C'est en faisant appel à la grue d'un chantier voisin que les policiers de la brigade fluviale ont réussi à sortir de l'eau un corps aperçu le matin du 15 avril aux abords du quai Louis-Blériot. Il s'agissait d'un homme d'une cinquantaine d'années, démuni de papiers d'identité, dont la cadavre a été emmené à l'institut médico-légal pour y être autopsié.

Incendie boulevard Suchet. A l'aube du 12 avril, un incendie, provoqué par un SDF, a détruit les locaux d'un restaurant désaffecté au 144 boulevard Suchet. Pas de victime.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée par la Mairie du 16e arrondissement Numéro 51 / mai 2015

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET Conception et réalisation : Damien BARON

Contact: 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet, inscrivez-vous sur http://mairie16.paris.fr